

La Ville d'Arlon recrute :

Un agent constatateur (H/F/X) – (au sens de l'article D.149 du Code de l'environnement)

Vous êtes passionné par la préservation de notre cadre de vie et souhaitez agir concrètement pour l'environnement ? Au sein de notre administration, l'agent constatateur joue un rôle clé dans la protection de la nature et de la propreté publique. Prêt à allier rigueur administrative, présence sur le terrain et sensibilisation des citoyens ? Postulez dès maintenant !

Vos missions :

L'agent constatateur communal recruté sera amené à effectuer, après avoir suivi une formation de minimum 40 heures auprès de la DPC (Département de la Police et des Contrôles du Service Public de Wallonie), notamment, les tâches suivantes :

- Constater par procès-verbal les infractions en matière environnementale,
- Proposer des perceptions immédiates, en cas d'infractions à l'article D.174§4,
- Assurer le suivi administratif informatisé des procès-verbaux et des transactions,
- Participer aux réunions d'échanges d'expériences organisées par la Région wallonne,
- Participer à la mise à jour du plan d'actions en vue de lutter contre les infractions environnementales,
- Rédiger un rapport sur l'exercice de sa mission, précisant notamment le nombre de constats effectués, de transactions opérées, et toutes autres actions menées par ailleurs en termes de sensibilisation de la population, en exécution du plan d'actions précité.

Votre profil :

- Être belge ou citoyen(ne) de l'Union européenne ou pour les ressortissants hors Union européenne être en possession du permis unique prévu par l'arrêté du Gouvernement wallon du 16 mai 2019 relatif à l'occupation des travailleurs étrangers ;
- N'avoir subi aucune condamnation pénale.
- Être en possession au minimum soit d'un certificat d'enseignement secondaire supérieur, soit d'un certificat d'enseignement secondaire inférieur et d'une expérience utile pour l'exercice de la fonction de cinq ans au service d'une commune ou d'une intercommunale.
- Être titulaire du permis de conduire type « B »

Vos compétences :

- Intégrité et intérêt pour la protection de l'environnement.
- Bonne connaissance des outils informatiques habituels.
- Aptitude à la gestion des conflits.
- Bonne condition physique.

Ce que nous vous offrons :

- Contrat à durée indéterminée temps plein (38 heures/semaine)
- Echelle barémique D7 (ou D2 en fonction du diplôme)



- Pécule de vacances, une prime de fin d'année et chèques-repas.
- 26 jours de congé au prorata de l'entrée en fonction + jours compensatoires + jours fériés locaux

CET EMPLOI VOUS INTERESSE ? CONSTITUEZ VOTRE DOSSIER :

- Lettre de motivation & CV à jour,
- Copie recto-verso de la carte d'identité,
- Copie du diplôme (+équivalence officielle belge en cas de diplôme étranger),
- Copie du permis de conduire,
- Extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois.

COMMENT POSTULER ?

Envoyez **votre dossier complet** par mail à administration@arlon.be ou par courrier postal pour le 21 septembre 2026 au plus tard (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Collège communal de la Ville d'Arlon

Rue Paul Reuter, 8 — 6700 ARLON.